

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Mesdames Florence ANDRE, Audrey JOYANT, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Nicolas GALLIANO, René GALLIANO et Roger SIRI.

Madame Rachel BASSO est autorisée à participer au quorum en mode hybride (distanciel et présentiel) - accord du conseil municipal à l'unanimité en début de séance

Convocation en date du 10/04/2026

Monsieur Roger SIRI a été élu secrétaire de séance

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Objet : TRAVAUX VOIRIE -DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FODAC 2026.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal les projets de voirie, à savoir l'aménagement du chemin de Jansiac et la réfection du garde-corps *des gares*

Monsieur le Maire présente les devis reçus de :

- l'entreprise GALLIANO René pour l'aménagement du chemin de Jansiac : devis pour un montant de 6000 €HT
- l'entreprise ROULOC SERVICE pour la réfection du garde-corps : devis pour un montant de 4910 €HT
- SAMSE : fournitures de matériaux pour un montant de 599.36 €HT.

Le coût total de ces travaux est estimé à 11 509.36 €HT.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention du Département au titre du FODAC.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve les projets de travaux exposés ci-dessus pour un montant de 11 509.36 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière maximale du Département au titre du FODAC ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

*Département FODAC :	8 056.55 € soit 70.00 %
*Commune :	3 452.81 € soit 30.00 %
Total :	11 509.36 €
- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 24 avril 2026.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD



Le Secrétaire
Roger SIRI

